

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 avril 2005

SYNDICAT DES EAUX DE VOSNE ROMANEE

Compte tenu de la création de la communauté de communes de Gevrey depuis le 1^{er} janvier 2005 avec la compétence eau choisie dans ses statuts, il convient de transformer le syndicat intercommunal en syndicat mixte à compter du 1^{er} janvier 2005.

Le Conseil Municipal approuve la transformation et la représentation de la commune au sein du syndicat mixte par les délégués de la communauté.

Le Conseil Municipal approuve la décision du comité syndical adoptée dans sa séance 28 février 2005 par laquelle il accepte les modifications suivantes :

- garder la compétence assainissement jusqu'au 1^{er} janvier 2006, jour du transfert de cette compétence à la communauté de communes du pays de Nuits Saint Georges,
- opérer une gestion budgétaire distincte pour les deux compétences en 2005,
- garder les représentants actuellement en place (2 titulaires et 2 suppléants par commune) jusqu'au 1^{er} janvier 2006.

FOYER DIJONNAIS

Le Conseil Municipal accepte de modifier la forme du bail emphytéotique signé avec le Foyer Dijonnais pour l'ensemble immobilier situé Place de l'église – rue Basse à Morey , sur la demande de ce dernier, afin d'obtenir le conventionnement de l'État sur les quatre logements neufs.

Il a été procédé à une division de la parcelle AO 49 en deux parcelles : AO 470 et AO 471.

Le Conseil Municipal décide :

- d'exclure la parcelle AO 470 du bail initial, sans modifier les autres conditions,
- de conclure un nouveau bail emphytéotique d'une durée de 55 ans sur la parcelle AO 470, pour l'euro symbolique,
- d'autoriser le maire à signer tous les actes et documents se rapportant à cette décision.

Il est rappelé que la durée du bail reste à 30 ans pour les cinq logements réhabilités Place de l'Église – rue Basse.

PLAN DE BORNAGE

Le Conseil Municipal approuve le plan de bornage de la propriété de Monsieur Marcel JEANNIARD, tel que présenté par le cabinet de géomètres experts MORNAND RUINET à Dijon, pour le lieudit " les Pendans ", section AM N°332, 333, 334, 335, 336, 337, 338 et 339 assorti de la condition expresse de positionner correctement la borne S. actuellement posée sur un monticule de terre.

COMMISSION DU P.L.U.

La commission du Plan Local d'Urbanisme se réunira le 2 mai 2005 à 14h30 pour examiner une dernière fois le zonage avant la réunion avec les personnes publiques associées.

ASSOCIATION DES MAIRES

Le Conseil Municipal accepte le remboursement de la somme de 151,09 € par l'association des Maires de Côte d'Or, cotisation versée à tort.

PROJET DE BATIMENT A USAGE MULTIPLE

Un projet de bâtiment à usage multiple est soumis à l'approbation du conseil par le maître d'œuvre Philippe HOUBERDON. Une réflexion est engagée sur l'implantation du bâtiment, la démolition des bâtiments existants, l'élargissement de la rue Basse.

REFECTION EGLISE

Monsieur BOUCHEZ L.G., architecte D.P.L.G. est consulté pour préparer un dossier pour la réfection des murs de l'église. Certains chéneaux sont à reprendre de toute urgence, l'entreprise DEBOIBE est sollicitée.

TRAVAUX ENFOUISSEMENT RESEAUX

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont pratiquement achevés. Il reste l'éclairage public à installer.

TOURS DE GARDE DU BUREAU DE VOTE

Le Conseil Municipal établit les tours de garde du bureau de vote pour le référendum du 29 mai 2005 :

- de 8 h à 11 h : Gérard TARDY, François DE LA GRANGE, Claudette COQUARD
- de 11 h à 14 h : Pierre GROISON, Thierry ODOUL, Christian JEANNE
- de 14 h à 17 h : Jean Claude SIRI, Marie Laurence DESCIEUX, Nadine PORCHERET
- de 17 h à 20 h : Pierre BOISSET, Pascale PARETI, Jean Paul MAGNIEN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY

La communauté de communes de Gevrey revoit le projet de réaménagement de l'école et garderie cantine.

QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ Cérémonie du 8 mai à 10h 15, Place Saint Vincent
- ⇒ Balayage de la cour de l'école en communiquant les heures à la communauté de communes
- ⇒ Rallye organisé par l'office de tourisme du canton de Gevrey
- ⇒ Prochain conseil le 18 mai 2005, 19 heures.

Fait à Morey Saint Denis le 3 mai 2005.

Le maire, Pierre BOISSET.